

# A. S. section hand-ball Fléville

## RESULTATS DE LA SAISON :

A l'issue d'une saison fertile en événements de toute sorte, le bilan des équipes s'établit ainsi :

### MASCULINS

#### - Seniors 1 -

L'équipe termine dernière de son groupe et rétrograde au niveau départemental. La fin de saison, en net progrès, avec plusieurs victoires, chèrement acquises, n'a pu combler le handicap d'une première partie de championnat complètement ratée. Au niveau régional, l'entraînement devient indispensable. Les progrès se sont fait sentir dès que nous avons pu bénéficier de la salle de Jarville le mercredi soir.

#### - Seniors 2 -

Dans un groupe difficile et souvent avec des gardiens de fortune, auxquels il faut rendre hommage pour leur esprit d'abnégation et de courage, l'équipe 2 termine à la 9ème place de sa poule.

#### - Seniors 3 -

Bon parcours, en deux temps. Première partie du championnat, 2ème. Deuxième partie, encore 2ème.

#### - Cadets -

Les cadets, qui ont eu des problèmes d'effectifs et qui ont dû terminer la saison avec deux minimes, terminent 8ème de leur groupe.

### FEMININES -

#### - Seniores -

Pour la première année où nous engageons une équipe dans cette catégorie, les jeunes filles, pour la plupart Juniores, ont terminé à la 3ème place.

#### - Cadettes -

Classement honorable de cette équipe qui termine à la 4ème place.

#### - Minimes -

Terminons le panorama avec cette excellente équipe qui, après un championnat marathon d'une trentaine de matchs, termine première, devant des équipes très huppées, comme VANDOEUVRE, LUNEVILLE, SLUC, PAGNY où l'on trouve parfois les futurs éléments des équipes allant jusqu'au niveau national. Un grand bravo, donc, à nos jeunes joueuses.

Il ne serait pas juste de ne pas citer dans ce palmarès, notre équipe de BENJAMINS-POUSSINS, formée de garçons et de quelques filles qui, eux-aussi, terminent premiers, avec souvent des scores-fleuves.

Ainsi nous pouvons conclure sur une note optimiste, nos jeunes équipes obtenant les meilleurs résultats.

Voilà qui est réconfortant et qui laisse bien augurer de l'avenir du club, si nos jeunes confirment leurs bonnes dispositions actuelles, avec l'appui de tous, parents (merci à ceux qui nous aident pour les déplacements), Municipalité (merci pour la salle de Jarville), Entraîneurs (merci pour leur bénévolat) et Dirigeants.

# A l'école maternelle de Fléville-Nord

Nous arrivons à la fin de l'année scolaire. Pour le Comité des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle, c'est l'heure du bilan. Elu le 21 Octobre 1978, le Comité s'est réuni le 3 Novembre. Le compte-rendu de cette première réunion a été mis à la disposition de tous dans le bulletin municipal n° 8 page 12. La deuxième réunion a eu lieu le 7 Avril 1979. Le compte-rendu a été distribué à tous les Parents d'Elèves de la Maternelle.

Plusieurs réunions extraordinaires ont eu lieu fin Mai et début Juin, à la suite des problèmes posés par le non remplacement d'une institutrice absente.

Ces réunions ont donné lieu à deux visites à l'Académie pour y déposer des pétitions, à un compte-rendu distribué à chaque enfant, ainsi qu'à un article dans l'Est Républicain du Mardi 5 Juin (cet article a été affiché).

La dernière réunion trimestrielle aura lieu prochainement et nous nous posons alors la question suivante :

- Pourquoi un Comité de Parents d'Elèves ?
- A quoi servons-nous ?

Les compétences du Comité sont les suivantes :

- Règlement intérieur.
- Modalités de l'Information mutuelle des familles et des enseignants.
- Classes de nature, de neige ; transports scolaires.
- garde des enfants, organisée et financée par la commune en dehors des heures d'activité scolaire.
- Activités péri et post-scolaires. Hygiène.

C'est donc dans toute la vie de l'écolier que le Comité des Parents va avoir à présenter des propositions, à émettre des avis.

Des contacts cordiaux avec les enseignants ont permis un travail constructif. L'activité piscine en particulier, avec l'aide de Parents bénévoles, donne satisfaction à tous.

Par contre, avec les correspondants "extérieurs", les résultats ont été nettement moins satisfaisants :

Avec la Commune :

- Dans le bâtiment préfabriqué : 2 fenêtres sont impossibles à fermer, la porte de secours est hors-service, le plafond est dangereux. Le portail d'entrée ouvre et ferme mal.
- Les passages piétons, le respect du stationnement et de la réglementation concernant les animaux errants : rien n'a été fait pour satisfaire ces légitimes revendications cependant soulevées et notées à chaque réunion.
- Malgré un léger effort par rapport aux années précédentes, la somme allouée par le Conseil Municipal reste insuffisante : 1300 Frs pour 80 élèves. Les crédits Baranger (5,00 Frs par élèves !) s'élèvent à  $5 \times 80 = 400$  Frs. La part de la commune est donc de  $(1300 - 400) : 900 = 11,25$  Frs par élève.

Cette somme a du être compensée par une participation des Parents (30 Frs cette année). Pour l'an prochain, les Parents et les enseignants souhaitent un effort sérieux de la part des élus locaux (50 Frs par élève). L'éducation des enfants doit être à la charge des Pouvoirs Publics.

- En outre, une somme de Frs 1.800,00 (et non pas 1000,00 comme il a été écrit sur le bulletin municipal) reste à recouvrer sur le bénéfice de la kermesse de 1977. Depuis un an, Monsieur le Maire a affirmé qu'il prenait l'affaire en main.

A notre connaissance, aucune plainte n'a été déposée par la Mairie de FLEVILLE. Le Comité exige des responsables locaux qu'ils fassent le maximum pour récupérer cette somme (détournée depuis 2 ans !), somme qui sera la bienvenue dans les caisses vides des écoles.

Avec l'Académie :

Vous avez été largement informés des démarches effectuées pour obtenir le remplacement d'une institutrice de la Maternelle. Malgré deux lettres, signées d'une majorité de Parents et déposées par une délégation à l'Académie, l'Inspecteur d'Académie n'a pas envoyé de remplaçante.

Une réponse est arrivée dernièrement et a été affichée devant l'école maternelle à deux endroits.

A priori, ces résultats ne sont pas encourageants. A notre avis, ils sont la preuve d'un certain laxisme des Pouvoirs Publics devant leurs responsabilités.

On ne fait rien... le temps passe... les gens se lassent.

Il ne faut pas pour autant baisser les bras. Une partie de l'avenir de nos enfants se prépare à l'école, à la Maternelle et à la primaire.

Cette école est obligatoire. Nous devons exiger qu'elle ait les moyens de remplir la mission qui lui est confiée : l'instruction de nos enfants, leur avenir.

Bonnes vacances à tous.

Le Comité des Parents d'Elèves.

## le p<sub>os</sub>

### LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET SES DONNEES ACTUELLES

Le Plan d'Occupation des Sols de Fléville a été remanié l'année dernière et c'est pourquoi une seconde enquête publique fut nécessaire au début de cette année avant son approbation prochaine et définitive par l'Autorité Préfectorale.

Au cours de cette deuxième enquête, les habitants de Fléville ont pu se rendre compte des modifications mais il n'est pas inutile de présenter quelques uns de ses nouveaux aspects ; en un mot d'en esquisser quelques grandes lignes.

Les deux directives principales ont été dans le sens d'une certaine préservation du milieu agricole et également vers une nouvelle orientation de la politique d'urbanisation dans les espaces à construire autour de Fléville Centre.

Depuis que le premier document d'occupation des sols a été élaboré il y a plusieurs années, un certain nombre d'éléments nouveaux sont intervenus : ce sont d'abord de nouvelles données économiques, une diminution de la poussée démographique et enfin une sensibilisation pour l'environnement.

Notre Commune représente au sein de l'agglomération nancéienne la dernière réserve agricole et celle-ci située dans la cuvette de Fléville forme une sorte de "micro site" ou une unité morphologique encore intacte qui est dans sa structure périurbaine un élément fondamental de l'aménagement du territoire.

En effet, l'agriculture reste la meilleure base économique pour la préservation des espaces verts car ceux-ci représentent une trop lourde charge pour les communes si l'on devait les considérer sur leur seul aspect de loisirs.

Le deuxième volet de ce POS consiste en un infléchissement de la politique d'urbanisation suivie jusqu'alors ; celle-ci axée sur le lotissement, avait toutes les faveurs et constituait la seule doctrine officielle. Cette solution facile et largement employée à Fléville Centre présente les inconvénients d'une faible densité et d'un développement important des voiries et réseaux dont la charge est lourde pour les communes ou les organismes districaux.

Il faut aussi ajouter que les lotissements sont la plupart du temps sans liaison avec l'ancien bâti dont ils forment des excroissances et bien souvent ne comprennent pas de véritables espaces publics, si ce n'est les voies de liaison.

Afin d'éviter trop de ruptures avec l'ancien village qui à Fléville comme pour tout village lorrain est formé d'un alignement continu de maisons, il faudrait, selon les nouveaux "penseurs" de ce POS, favoriser aux abords immédiats du village la réalisation d'un bâti plus dense et plus continu à la manière du village actuel, sans pour autant modifier la structure unifamiliale de la plupart des constructions.

Bien sûr cela est une tendance, c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas toujours facile à réaliser ; pareillement il ne serait pas exclu de prévoir dans ces extensions des aires de jeux, de repos et de stationnement.

Dans cette optique, le caractère de l'actuel village doit être maintenu mais il n'est pas exclu de l'égayer par des plantations d'arbres sur les voies ou par l'aménagement des usoirs.

Le village est enfin un lieu où le piéton doit aussi être privilégié et se sentir en sécurité ; c'est sa ville à lui où en un mot il doit y être bien.

Tel est ce devenir proposé, seul l'avenir dira comment ces données peuvent être prises en considération et ce que les hommes en feront.

## introduction

au

## Patois

Nous avons le plaisir de vous présenter l'article du Professeur Jean Lanher sur le patois lorrain et nous sommes honorés qu'il ait accepté d'écrire pour notre bulletin municipal.

Jean Lanher, Professeur à l'Université de Nancy II, Directeur de l'Institut de Recherche Régionale est un grand spécialiste des patois lorrains. Récemment il a publié l'édition des Comtes de Fraimbois et prochainement sortira en librairie le premier tome de l'Atlas Linguistique de Lorraine Romane auquel il a très largement participé.

Beaucoup d'idées fausses circulent sur les patois ; De fait dans notre région du Vermois proche de Nancy il n'est plus jamais parlé ; quelques personnes âgées le comprennent encore, mais c'est l'exception. On parle dit-on quelquefois à la veillée de certains souvenirs d'autrefois, de Marguerite Bagard, habitante de Lupcourt et aussi un peu de Fléville qui donnait des conseils de patois, mais c'était avant la Guerre de 1914.

Au 18ème Siècle, une bonne partie de la population est incapable de parler la langue nationale, cependant on fait déjà la guerre aux dialectes ; puis au 19ème Siècle avec le service militaire on comprend encore parfois le patois local, mais il est pratiquement disparu au début de ce siècle, encore qu'il a longtemps perduré en Lorraine malgré le rattachement à la France en 1766.

## Un témoignage sur le parler du Vermois : AZELOT

Le patois est une forme populaire du dialecte qui coupé de ses sources de renouvellement se désagrège petit à petit ; une fois le dialecte mort, on continue cependant à utiliser des parlers locaux dans la vie quotidienne. Encore aujourd'hui nous nous surprenons, nous Lorrains, à utiliser des expressions de vieux patois, mais inconsciemment et c'est ce que Jean Lanher dénomme "le français provincial".

Il est tout à fait faux de mépriser le patois car ce n'est pas une corruption locale du français ou une altération accidentelle ; c'est une formation indépendante rangée dans un ordre géographique et le patois lorrain est formé directement du latin rustique, devenu dialecte puis abandonné aux paysans et gens modestes des villes. Sa source vient des tribus leuques romanisées qui au latin ont adjoint quelques termes des idiomes francs et gothiques. Parfois même les patois lorrains sont plus près du latin que du français et se servent d'expressions plus simples que le français.

Nos patois lorrains sont cependant très fragmentés ; il y en a parfois autant que de villages et ces variétés locales se diversifient au fur et à mesure que l'on s'approche de la frontière linguistique germanique.

Mais mieux vaut Jean Lanher laisser nous entretenir de notre vieil idiome national et nous le remercions de nous avoir consacré les pages qui suivent.

Depuis quelques années, la mode est au "rétro". A l'orée de la deuxième moitié de notre vingtième siècle, l'homme, fier, à juste titre d'ailleurs, des succès techniques remportés, considérait l'avenir sous un jour plus brillant encore, marqué au coin du progrès continu, synonyme de bonheur. On sait ce qu'il advint de ce rêve, dès le début de la crise de 1973. Doutant un peu de cet avenir, ou en tout cas ne l'envisageant plus sous un jour aussi idyllique, voici que nos contemporains se sont mis à retourner vers leur passé, lointain ou proche. L'archéologie, l'histoire, le folklore sont revenus en force, la dialectologie elle-même n'échappant pas à la tendance générale. Chaque jour nous apporte une nouvelle étude, une réédition d'un travail ancien, consacrée à tel ou tel patois, sans que nécessairement la qualité "scientifique" du travail soit à la hauteur de l'intention recherchée, leurs auteurs confondant volontiers des notions cependant fort différentes en matière linguistique. Je voudrais, très modestement, rappeler ici quelques définitions, de façon à éviter, à propos de nos patois lorrains, contresens, faux-sens ou inexactitudes. Ce qui sera une manière détournée d'encourager tous les linguistiques amateurs à persévérer dans leurs recherches dialectologiques.

La principale erreur consiste généralement à faire de ces patois du mauvais français, du français "écorché" : il n'en est rien. Historiquement, à partir de souches latines, plantées dans une terre celtique, enrichies d'un apport francique non négligeable, on voit se développer sur le sol de la Galloromania un ensemble de plants, vivant de leur vie propre, dehors de toute contrainte normative exercée de l'extérieur. A la destruction de Rome à la fin du Vème siècle, qui se trouve ainsi éliminée en tant que puissance politique centrale et unificatrice, succède l'éclatement linguistique concrétisé par la naissance des "langues romanes". Sur le sol français, divisé en deux grandes aires principales réparties de part et d'autre d'une ligne horizontale allant de la Gironde à la Suisse, (au nord les parlers d'oïl, au sud les parlers d'oc), on peut considérer que sur un domaine particulier, défini par un cadre géographique bien déterminé, se parle un type de langue, aux caractéristiques propres, dont on dit qu'il

s'agit de normand en Normandie, de picard en Picardie, de champenois en Champagne, de lorrain en Lorraine, et de francien en Ile-de-France, pour ne retenir que la zone nord, française stricto sensu. Chaque région, autonome en quelque sorte, développe son propre système linguistique (vocabulaire, morpho-syntaxe, articulations, accentuation), sans que l'on puisse dire que l'une d'entre elles ait une supériorité quelconque sur telle ou telle autre, que la "langue" de l'une soit meilleure que celle de telle ou telle autre, que l'une d'entre elles ait plus de chance que telle ou telle autre de faire reconnaître sa suprématie linguistique et d'imposer sa propre norme. Cela jusqu'au moment où, pour des raisons politiques précises, une région devient le centre d'un nouveau pouvoir central et unificateur, rôle tenu en France dès le Xè siècle par l'Ile de France, domaine des Capétiens. Le francien, langue de l'Ile-de-France, devient alors le français, perçu comme "bonne" langue, acceptée ou "imposée" ipso facto comme norme de référence. La partie, dès lors, commence à être inégale. Le "grignotage" politique s'opère lentement mais inexorablement, et chaque région acquise à la couronne adopte le français, au moins dans un premier temps en ce qui concerne les nobles et les bourgeois. Le français central rencontrant les parlers locaux, les sujets monolingues deviennent nécessairement bilingues. Dès l'instant où le locuteur prend conscience d'un autre système linguistique parallèle au sien, et qu'il en admet la supériorité puisqu'il s'y rallie, sa propre langue tend à devenir caduque. Abandonnée en totalité ou en partie, elle devient alors, mais seulement à ce moment là, patois. Plus ou moins rapidement, selon la spécificité géographique des régions et les niveaux sociologiques des habitants, ce qui était une langue au sens le plus large, c'est-à-dire un mode de communication à l'intérieur d'un monde, restreint aux limites du village, de la vallée, de la montagne, se trouve abandonné, arrêtant sa vie propre et mourant au profit de la langue de la plus grande communication régissant la nation, qui devient ainsi langue nationale. Les patois, qui pourrait en douter, représentent donc bien des systèmes linguistiques authentiques, au même titre que celui qui était pratiqué dans l'Ile-de-France. Ce dernier, simplement, a eu plus de chance que les autres ; il s'est imposé aux autres, les réduisant à un état résiduel.

Le jour où en Lorraine, puisque Lorrains nous sommes, un habitant du... Vermois renonce à son patois, il a recours automatiquement au français appris notamment à l'école, et il serait sans aucun doute bien étonné de s'entendre dire que ce qu'il parlait auparavant était du mauvais français.

L'un lui vient du fond de sa terre natale, et il le tient de ses parents, plus particulièrement de sa mère, l'autre lui vient de l'extérieur, par le biais de l'enseignement. D'un côté, il y a acquisition spontanée, de l'autre apprentissage conditionné. Là une vieille chose, désuète, démodée, sentie comme dépréciative, ici la magie de la "bonne" langue, celle que sanctionne l'écrit et que consacre le Livre.

Est-ce à dire que le patoisant, dès l'instant où il ne parle plus son patois, adopte d'emblée le "bon" français, le français dit "standard", celui que l'on enseigne de manière uniforme sur toute l'étendue du territoire national ? Apparemment, oui. Cependant, à mieux écouter, il apparaît rapidement que selon les régions de France, pour des locuteurs qui n'utilisent cependant que le seul français, des divergences existent tant au niveau du lexique ou de la grammaire qu'à celui, à plus forte raison, de l'accent. Un Marseillais parle français au même titre qu'un Lorrain ou un Picard. Si le fond de la langue utilisée par les uns et les autres est le même, la part de traits locaux qui émaillera leur discours sera plus ou moins grande selon le degré de "culture" du sujet parlant. Il s'agira alors du français régional, synonyme, dans ces conditions, de mode d'expression propre à une région, perçu cependant par l'utilisateur comme français. Allez donc dire à un Lorrain qui n'utilisera devant vous que l'adjectif "clar-teux", pour désigner une pièce bien éclairée et lumineuse, n'est pas français, il vous regardera avec des yeux tout ronds d'étonnement. Pour lui, c'est du français, et du français authentique. Cependant, il n'en est rien. Pour vous en persuader, consultez un bon dictionnaire. Tous, si nous n'y prenons pas garde - et pourquoi, au fait, faudrait-il que nous renoncions à ce qui nous appartient en propre ? - sans le savoir autrement que par référence à un "étranger" à notre système, nous pratiquons ainsi, bien souvent, plus un français régional que le français standard.-

Les habitants du Vermois ont parlé patois naguère ; à l'heure actuelle, il ne s'agit plus que de souvenirs, vivaces chez certains encore, mais ici comme partout ailleurs en Lorraine romane, la seule langue de communication courante est le français, ou plutôt, selon la définition que j'en ai donnée plus haut, un français marqué des traits du lorrain du sud-ouest de Nancy. Monsieur Jean Marchal en 1975-1976 a procédé dans le cadre de sa maîtrise à une enquête dialectologique à Azelot auprès de Monsieur et Madame H. Il m'a semblé que les témoignages recueillis sur le patois de commune pouvaient être considérés comme significatifs de l'ancien parler du Vermois, même si, d'un village à un autre, il existe des différences minimes, et qu'ils pouvaient être projetés, sans trop de risque d'erreur, sur

l'ensemble de cette région. Qu'on sache simplement que la graphie que j'ai adoptée est artificielle, puisque aussi bien les patois se parlent et ne s'écrivent pas, et que, utilisant pour plus de clarté le système alphabétique du français connu de tous, j'ai dû cependant avoir recours à des signes n'existant pas pour rendre au plus juste des sons méconnus du français. Je ne ferai état ici que d'un certain nombre de termes du lexique concernant le relief, la flore et la faune, que j'extrahis du mémoire de Monsieur Marchal.

I - Nature inanimée et relief

| français          |   | patois                                  |
|-------------------|---|---|
| le vent           | : | l'âr, f.                                |
| le vent d'est     | : | lè <sup>1</sup> haute bñhe <sup>2</sup> |
| la pluie          | : | lè piuche                               |
| l'averse          | : | lè châwaille                            |
| il bruine         | : | cè brussenne                            |
| le fossé          | : | lè rōille                               |
| d'irrigation      |   |   |
| (être) humide     | : | meuche                                  |
| boueux, sale      | : | wette                                   |
| la neige          | : | lè nôche                                |
| la congère de     | : | lè hhuffillafille                       |
| neige             |   |   |
| ça glisse         | : | cè hhōye                                |
| un endroit boueux | : | In goutti                               |
| un vallon         | : | enne bèsse                              |
| un trou           | : | In pêtieu                               |
| (la rivière est): |   |   |
| profonde          | : | ôfon                                    |
| le ruisseau       | : | lou <sup>3</sup> ru (toponymie :        |
| le pré communal   | : | lou paquis <u>rupt</u> )                |

II - La flore

| français            |   | patois  |
|---------------------|---|---|
| le lizeron          | : | l'oeillat   |
| l'ortie             | : | lè chacatte   |
| le jardin           | : | lou méille  |
| la cosse de pois    | : | lè calouffe   |
| le poireau          | : | lè pouratte   |
| la courge           | : | lè cahōne (v. <u>Les contes de Fraimbois, l'oeuf de poulain</u> ) |
| le chou             | : | lè jotte  |
| les betteraves      | : | les lizettes  |
| (elles sont) ridées | : | crâpies   |
| et sèches)          |   |   |
| la pioche à bette-  | : | lou bâcheuille  |
| raves               |   |   |
| la pomme de terre   | : | lè cmatte de tērre  |
| un plant(de pommes  | : | enne trouchfe   |
| de terre)           |   |   |
| arracher (les pom-  | : | rōilli  |
| mes de terre)       |   |   |
| le prunellier       | : | lè nôre épine   |
| la prunelle         | : | lè pinelle  |
| le sureau           | : | lou seugnon   |
| le charme           | : | lè charmine   |
| la coquille de noix | : | lè crafaille  |
| le cerisier         | : | lou c(e)rehéille  |
| (le fruit est)acide | : | fñhe  |

III - La faune

| français              |   | patois                      |
|-----------------------|---|-----------------------------|
| un oiseau             | : | In ouhéille                 |
| effaroucher un        | : | fâre douter                 |
| oiseau                |   |                             |
| sortir du nid         | : | soter fû di nid             |
| le moineau            | : | lou mouhhat                 |
| le corbeau            | : | lou crô                     |
| le geai               | : | lou jâcques                 |
| la grenouille         | : | lè crachatte                |
| le perce-oreille      | : | lè fourchatte               |
| l'araignée            | : | l'èrantôle                  |
| la toile d'araignée   | : | lè tôle d'èrantôle          |
| la libellule          | : | lè bâcelle                  |
| la mite               | : | l'artizon                   |
| la souris             | : | lè rette                    |
| la taupe              | : | lou fouillant               |
| la taupinière         | : | le moulêne                  |
| le putois             | : | lou puant                   |
| le poisson            | : | lou pouhnon                 |
| la vache              | : | lè vêche                    |
| le fanon de la        | : | lè margoulatte              |
| vache                 |   |                             |
| le pis                | : | lè pèille                   |
| le nombril de         | : | lè boudatte <sup>1</sup>    |
| l'animal              |   |                             |
| la vulve de la vache  | : | lè nature                   |
| la vaine pâture       | : | lou parcours                |
| le cheval/les chevaux | : | lou ch(e)faul/les ch(e)faux |
| la mangeoire          | : | lè mIngeûre                 |
| la brebis             | : | lè beurbis                  |
| la chèvre             | : | lè bocatte                  |

| français            |   | patois           |
|---------------------|---|------------------|
| la truie            | : | lè cache         |
| la petite truie     | : | lè piatte cache  |
| le jeune porc       | : | lou lancerat     |
| (plein de santé)    |   |                  |
| le jeune porc       | : | lou nâchon       |
| (en mauvaise santé) |   |                  |
| la porcherie        | : | lè ran           |
| la pâtée des porcs  | : | lè touillûre     |
| le groin            | : | lou freugnat     |
| gratter le sol du   | : | feugner          |
| groin               |   |                  |
| les mamelles de la  | : | les titats       |
| truie               |   |                  |
| la viande offerte   | : | lè fricâdelle    |
| à l'occasion du     |   | lè grillâde      |
| tuage du porc       | : | (viande rouge)   |
| la couenne          | : | lè dagōne        |
| les morceaux de     | : | les chavions, le |
| lard                |   | chons            |
| le chien            | : | lou chIn         |
| le chat             | : | lè chette        |
| la chatte           | : | lè mère chette   |
| le matou            | : | lou rōwe         |
| les ongles de la    | : | les Indiattes    |
| poule               |   |                  |
| la poule            | : | lè g(e)line      |
| la poulette         | : | lè pouillatte    |
| la poule couveuse   | : | lè covrasse      |
| le poussin          | : | lou pussenat     |
| le poulailler       | : | lè gelnère       |
| le jabot            | : | lè gasse         |
| l'oeie              | : | l'ôille          |
| l'abeille           | : | lè mouche-à-miel |
| la ruche            | : | lou chètri       |
| l'essaim            | : | lou g(e)ton      |

<sup>1</sup> désigne aussi le nombril de l'homme.

1 article défini féminin.

2 hh correspond à peu près à la prononciation du ch allemand dans (Forba)ch.

3 article défini masculin.

La lecture de cette courte liste de mots, présentés dans leur forme patoise en face de la forme française, laisserait entendre que le signifié du français correspond nécessairement au même signifié patois, autrement dit que l'un est une traduction de l'autre. Si j'ai procédé ainsi, c'est pour plus de commodité. En réalité, il en va autrement ; le concept d'une langue n'existe pas nécessairement tel quel dans une autre. Est-ce que ridé exprime exactement ce que signifie crâpi en lorrain ? Est-ce qu'il nous est possible de traduire très exactement, du lorrain en français cette fois, peute ou haltata ? La meilleure approche nous conduirait au mieux à une inexactitude. En tout cas, il sera aisé, "i s'ré bfn âhi", pourrais-je dire, de constater que pour la plupart des termes retenus il y a peu de rapports entre patois du Vermois et français, ou qu'il n'y en a pas du tout. Rien de commun entre plant de pomme de terre et trouchê, par exemple, entre grenouille et crachatte, entre chèvre et bo-catte, entre essaim et geton. On dira que mîngeure est proche de mangeoire, que poulette ressemble à pouillatte, que brebis diffère peu de beurbis. Oui, mais, à partir d'une racine identique, l'évolution pour chacun de ces mots a été différente ; l'un est devenu le mot français, l'autre est resté ce à quoi il était spontanément parvenu en Lorraine. Toute la différence est là. La même démonstration serait à faire pour la morpho-syntaxe. Plus aisément encore, et de manière beaucoup plus convaincante, il apparaîtrait que nous nous trouvons en face de deux systèmes différents. Mais cela pourrait faire partie d'un prochain article.

Jean LANHER  
Professeur Université NANCY II

Rédaction et Diffusion : Commission des Relations Publiques

Dépôt légal : n° 215 -

En couverture : Dessin de Jean Scherbeck extrait de "Nos Gens"